



IX^e Assemblée mondiale du Conseil international pour l'éducation des adultes

Déclaration finale

Juin 2015

Nous, éducatrices, éducateurs et apprenantes, apprenants adultes du monde et membres du Conseil international pour l'éducation des adultes, réaffirmons, conjointement avec le Forum mondial sur l'éducation 2015, que l'éducation tout au long de la vie est un droit humain fondamental, une condition pour la réalisation de tous les autres droits humains et un bien public.

Nous réaffirmons nos engagements mondiaux, régionaux et locaux, de même que notre passion, pour la pleine réalisation du droit à l'éducation pour la paix. Ce droit est une exigence pour construire le monde que nous voulons pour toutes et tous, en particulier pour les jeunes et les adultes, indépendamment de considérations basées sur l'âge, le genre, les aptitudes ou les circonstances. Ce droit est l'assise d'un monde basé sur la participation démocratique, sur la justice, l'égalité, le respect, un monde soucieux de prendre soins des gens qui l'habitent et solidaire, dans le contexte d'une population diversifiée. Nous devons être en harmonie avec nos droits culturels et environnementaux.

Le monde est désormais confronté à une crise environnementale, socio-culturelle et économique très complexe. Nous avons besoin de nouveaux paradigmes pour élaborer des politiques et développer des pratiques qui offrent à la population une vie de qualité sur une planète en santé. Nous devons examiner de manière critique les actions des États, ainsi que mettre au défi ces derniers et les organisations économiques relativement à leurs engagements en matière de changements climatiques. De plus, il nous faut soutenir les éducatrices, les éducateurs et les organisations de la société civile dans leur action de sensibilisation de la population au changement climatique, afin que celle-ci agisse de manière positive et joue un rôle actif pour influencer positivement les changements climatiques.

La crise économique mondiale a aggravé la pauvreté et elle a restructuré le monde du travail et les relations entre les acteurs au sein de celui-ci, entraînant des effets désastreux sur les femmes et les groupes défavorisés. Bien que l'apprentissage informel soit plus présent, la plupart des activités d'éducation en milieu de travail, des politiques et des programmes de développement des compétences demeurent centrés sur le secteur formel d'apprentissage, sur les emplois permanents et sur les compétences de niveau supérieur, niant du coup les possibilités d'apprentissage, en particulier, à l'intention des femmes et d'autres groupes marginalisés. Nous, éducatrices, éducateurs et apprenantes, apprenants adultes, continuerons de plaider en faveur d'une vision où

le droit à un travail décent est reconnu comme un droit fondamental et où le droit d'apprendre tout au long de la vie adulte est maintenant un droit essentiel et qui rend possible ce droit au travail, pour toutes et tous.

La crise que nous vivons est une crise de l'éducation, chez les jeunes et les adultes, où les forces du marché dominant. Pour réaliser le droit à l'apprentissage tout au long de la vie, des politiques gouvernementales pertinentes, qui reconnaissent la diversité de l'apprentissage des adultes (formel, non formel et informel), doivent être mises en place par les gouvernements nationaux. Ces politiques doivent tenir compte du financement de l'éducation et allouer un financement suffisant pour atteindre ces objectifs.

Il est essentiel d'insuffler un sens nouveau aux buts et aux pratiques d'éducation, en s'inspirant d'approches humaines et critiques, incluant celles de l'éducation populaire. Nous devons concevoir le droit à l'éducation à partir d'une perspective politique, pédagogique, sociale et éthique. Il est important de reconnaître le rôle multidimensionnel de l'apprentissage, en tenant compte qu'il est une nécessité pour l'exercice du droit au travail et qu'il est un moyen d'une participation active au sein de la famille, de la communauté, de la culture et de la vie politique et citoyenne. Il est donc crucial qu'un large éventail d'approches pédagogiques et de processus caractéristiques du XXI^e siècle, incluant des éducatrices et des éducateurs bien formés, soient financés et adéquatement soutenus, pour assurer la participation à des activités de formation d'une diversité plus étendue d'apprenantes et d'apprenants, en particulier, parmi les populations les plus marginalisées, sans oublier les personnes plus âgées et la population en milieu carcéral.

Le droit à l'apprentissage de toutes les femmes et de tous les hommes inclut, mais va bien au-delà, le droit de « lire et écrire ». Car il signifie aussi: le droit d'interroger et d'analyser, d'imaginer et de créer, de « lire son propre monde », de réécrire l'Histoire et le droit de toutes et tous d'utiliser et de maîtriser les nouvelles technologies. Ce droit doit comprendre la possibilité d'apprentissage tout au long de la vie, de manière à développer des compétences individuelles et collectives, de même que la reconnaissance et la validation des apprentissages informels qui, en retour, guident les politiques de développement. L'éducation pour un développement durable est donc partie intégrante du futur.

Nous soutenons les Objectifs de développement durable en éducation (ODD 4), ses cibles et les moyens de les mettre en œuvre. Nous appelons la Troisième conférence internationale pour le financement et le développement (Addis Abeba, Juillet 2015) et le Sommet de l'ONU sur les perspectives de développement post-2015, à New-York, en septembre 2015, à affirmer un soutien à l'ensemble de ce programme d'action en éducation et à faire une priorité plus que nécessaire de l'alphabétisation universelle des adultes et de l'éducation des adultes. Nous sommes d'avis que la responsabilité fondamentale de mettre en œuvre avec succès les objectifs en éducation incombe aux gouvernements, cela allant de pair avec le droit des citoyennes et des citoyens à

participer activement aux processus décisionnels. Nous allons faire le suivi de la mise en œuvre des cadres d'action légaux et politiques, élargir la vision étroite de l'éducation des jeunes et des adultes, et, de la part des gouvernements, nous exigerons une reddition de compte et de la transparence.

Nous croyons en « un monde où il vaille la peine d'y vivre », un tel monde en est un où toutes les femmes et tous les hommes puissent vivre dans la dignité. Ce monde implique une planète consciente de sa fragilité, consciente de la nécessité de changer ses façons de vivre et qui est prête à agir. Il est un monde où la Déclaration universelle des droits de l'homme est valide pour tous les hommes et toutes les femmes, en toutes circonstances. Ce « monde où il vaille d'y vivre » est un monde multiculturel dont la richesse réside dans sa diversité. Il est un monde où l'accès universel à une éducation inclusive de qualité est un droit fondamental et une dimension essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes et tous.

Pour faire advenir ce monde, il faut compter sur une société civile active et une participation créative. La tâche qui attend le Conseil international pour l'éducation des adultes et ses réseaux consiste à veiller à ce que ces objectifs se traduisent en des politiques et des pratiques, à l'échelle régionale et locale, travaillant en ce sens en collaboration avec les organisations régionales et nationales de la société civile, ainsi qu'avec ses alliés au sein des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et des secteurs sociaux et privés. Cette tâche nécessite le renforcement des capacités avec les organisations de la société civiles et au sein de celles-ci, pour que ces organisations puissent faire en sorte que ces objectifs sont contextualisés, mis en œuvre, fassent l'objet d'un suivi et qu'ils soient atteints. Nous reconnaissons aussi que le Conseil international pour l'éducation des adultes doit renforcer sa propre capacité à contribuer à une prise de parole mondiale qui puise dans la richesse des expériences et les défis propres aux divers contextes de ses membres et de ses réseaux.

Le Conseil international pour l'éducation des adultes a le défi de devenir un mouvement en éducation dont l'action focalise sur le travail de garantir que le droit humain fondamental à l'éducation pour les jeunes et les adultes devienne une réalité. Par ailleurs, le Conseil travaillera stratégiquement en collaboration avec les autres mouvements sociaux dont le but est de faire en sorte que soient réalisés tous les droits humains.

Nous, au Conseil international pour l'éducation des adultes, réaffirmons notre détermination collective à agir pour le droit de chacun à l'apprentissage tout au long de la vie (« *lifelong learning* »), dans toutes les dimensions de la vie (« *life-wide learning* ») et dans toute la profondeur de la vie (« *life-deep learning* ») soit reconnu publiquement et qu'il devienne un instrument continu d'*empowerment* pour tous les hommes et toutes les femmes de la planète.

14 juin 2015